

Au 1^{er} janvier 1999, 95 000 généralistes et 98 000 spécialistes étaient en exercice. Depuis 1990, les effectifs des psychiatres et des chirurgiens ont fortement augmenté; ceux des oto-rhino-laryngologistes et des stomatologues ont diminué.

La part des salariés s'accroît et atteint presque 40 %, l'augmentation étant particulièrement forte parmi les spécialistes.

Le corps médical vieillit, il y a désormais davantage de médecins de plus de cinquante ans que de moins de quarante ans.

Un quart des femmes médecins travaille à temps partiel alors que ce choix reste très rare chez leurs confrères masculins.

Malgré la féminisation, les médecins travaillent, d'après l'enquête Emploi, en moyenne plus de 50 heures par semaine, avec souvent des horaires irréguliers.

Les généralistes libéraux ont des semaines plus chargées que leurs confrères spécialistes ou salariés.

Marc SIMON
Xavier NIEL
Ministère de l'Emploi et de la solidarité
DREES

Les effectifs et la durée du travail des médecins au 1^{er} janvier 1999

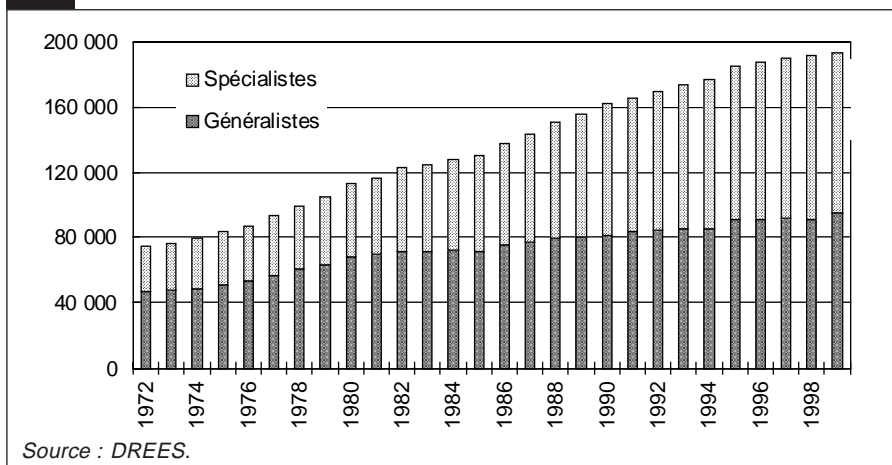
Le bilan annuel de la démographie médicale est désormais publié sur de nouvelles bases statistiques. Il s'appuie sur la mise en cohérence de plusieurs sources, afin de dépasser les divergences de champ et de mode de calcul ¹ (encadré 1).

Le nombre total de médecins en activité en France métropolitaine a été multiplié par 2,5 entre 1972 et 1999 et atteint 193 200 au 1^{er} janvier de cette année (graphique 1, tableau 1 et encadré méthodologique). L'effectif total du corps médical s'est d'abord accru à un rythme annuel moyen de 4,4 % entre 1972 et 1989, puis de 1,8 % entre 1989 et 1999. Le nombre de médecins entrant en activité a en effet été réduit par la mise en place du *numerus clausus*, qui fixe depuis 1971 le nombre de places au concours de fin de première année des études de

1. Présenté dans le cadre d'un groupe d'experts réuni à la demande du Conseil national de l'information statistique (CNIS), ce travail prend en compte certains approfondissements méthodologiques suggérés par ce groupe.



G.01 évolution du nombre de médecins
en France métropolitaine



médecine. Celui-ci a chuté de 8 600 à environ 4 000 entre 1971 et la fin des années 80. Cette baisse n'a pas été compensée par un ralentissement des sorties d'activité ou par un apport équivalent de médecins étrangers.

**95 000 généralistes
et 98 000 spécialistes début 1999**

La forte croissance démographique du corps médical s'est accompagnée d'une nette augmentation de la part des spécialistes, qui est passée de 37 % à 51 % en vingt-sept ans. On

T.01 effectifs de médecins au 1^{er} janvier 1999

(ensemble des médecins déclarant exercer en France, selon le répertoire Adeli corrigé [encadré]. Les présentes estimations peuvent diverger de celles menées à partir de sources professionnelles, les médecins ne pratiquant pas nécessairement dans la spécialité déclarée à l'origine).

	Libéraux exclusifs	dont femmes en %	Mixtes	dont femmes en %	Salariés (y compris bénévoles)	dont femmes en %	Ensemble métropole	dont femmes en %	Densité métró- pole ¹	Effectifs	
										DOM	France entière
Omnipraticiens	59 830	26,6	7 572	24,7	27 487	57,5	94 889	35,4	162	1 870	96 759
Généralistes	53 472	27,3	6 823	24,8	25 666	58,1	85 961	36,3	147	1 819	87 780
MEP	6 358	20,9	749	23,8	1 821	49,0	8 928	26,8	15	51	8 979
Ensemble des spécialités	33 425	31,8	16 072	30,2	48 814	41,1	98 311	36,1	168	1 321	99 632
Spécialités médicales	18 860	34,8	8 407	31,9	26 639	41,3	53 906	37,5	92	729	54 635
Anatomo-cyto-pathologie	511	48,5	146	47,3	910	66,1	1 567	58,6	3	19	1 586
Anesthésie-réanimation	2 830	27,8	280	22,1	6 928	42,1	10 038	37,5	17	145	10 183
Cardiologie	2 112	12,3	1 410	11,2	1 976	20,1	5 498	14,8	9	73	5 571
Dermatologie	2 337	64,2	928	55,9	512	57,0	3 777	61,2	6	50	3 827
Endocrinologie	352	65,6	264	61,4	594	61,1	1 210	62,5	2	13	1 223
Gynécologie médicale	1 168	90,2	517	85,9	148	85,8	1 833	88,6	12 ²	8	1 841
Gastro-entérologie	1 060	12,3	786	12,7	1 268	25,3	3 114	17,7	5	45	3 159
Médecine interne	210	12,4	160	15,0	2 014	22,3	2 384	20,9	4	14	2 398
Neurologie	291	33,7	296	32,4	941	38,5	1 528	36,4	3	21	1 549
Pédiatrie	1 775	53,6	1 180	44,1	3 208	62,4	6 163	56,4	55 ³	116	6 279
Pneumologie	544	18,6	452	22,6	1 435	34,9	2 431	29,0	4	24	2 455
Radiologie (y c. radiothérapie)	3 637	18,0	981	18,1	3 002	39,0	7 620	26,3	13	123	7 743
Rééducation-réadaptation	440	46,8	180	23,3	1 261	46,8	1 881	38,8	3	17	1 898
Rhumatologie	1 219	28,0	636	25,6	700	39,0	2 555	30,4	4	29	2 584
Autres spécialités médicales	374	23,3	191	20,4	1 742	35,5	2 307	32,5	4	26	2 333
Spécialités chirurgicales	10 214	24,1	4 811	25,6	8 053	17,6	23 078	22,1	39	382	23 460
Chirurgie générale	1 708	2,9	474	2,5	2 789	6,1	4 971	4,6	9	85	5 056
Chirurgie orthopédique-traumatique	616	2,3	182	2,7	728	3,3	1 526	2,8	3	17	1 543
Gynécologie-obstétrique	2 211	36,3	1 053	39,6	1 784	29,4	5 048	34,5	10 ²	108	5 156
Ophtalmologie	3 060	42,6	1 465	41,6	755	48,5	5 280	43,2	9	83	5 363
ORL	1 216	10,9	813	12,2	657	23,6	2 686	14,4	5	44	2 730
Stomatologie	800	14,8	407	11,3	176	25,0	1 383	15,0	2	14	1 397
Autres spécialités chirurgicales	603	6,0	417	10,1	1 164	11,3	2 184	9,6	4	31	2 215
Biologie médicale	747	32,4	52	23,1	2 084	49,6	2 883	44,6	5	43	2 926
Psychiatrie	3 526	37,7	2 751	33,3	6 936	45,8	13 213	41,0	23	121	13 334
Santé publique	10	70,0	4	100,0	784	60,2	798	60,5	1	9	807
Travail	68	61,8	47	27,7	4 318	68,5	4 433	68,0	8	43	4 476
Ensemble France métropolitaine	93 255	28,5	23 644	28,4	76 301	47,0	193 200	35,8	331	3 191	196 391
DOM	1 670		467		1 054		3 191				
France entière	94 925		24 111		77 355		196 391				

1. Nombre de médecins pour 100 000 habitants.
2. Pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans.

3. Pour 100 000 enfants de moins de 15 ans
Estimation DREES.

compte ainsi, au 1^{er} janvier 1999, 94 900 généralistes et 98 300 spécialistes (graphique 1).

Mais les évolutions d'effectifs sont très différentes d'une spécialité à l'autre. Ainsi, poursuivant une hausse amorcée dès les années 60, le nombre de médecins psychiatres a augmenté de 26 % depuis 1990, soit 6 points de plus que l'ensemble des

spécialistes. Inversement, les effectifs des spécialités chirurgicales n'ont crû que de 11 %, ce qui diminue leur part dans l'ensemble des spécialistes (23 % contre 26 % neuf ans plus tôt). Le nombre d'oto-rhino-laryngologistes a même légèrement diminué et celui des stomatologues a chuté de 22 % depuis le 1^{er} janvier 1990. À l'inverse, le nombre de chirurgiens¹

a augmenté de 24 % sur la même période.

Des modifications dans l'organisation des études ou des spécialités

1. Chirurgie générale, plastique reconstructrice, thoracique, urologique, orthopédique, viscérale et neurochirurgie.

E•1

L'harmonisation des données relatives à la démographie médicale

La confrontation des différentes sources relatives à la démographie médicale (Adeli, Ordre des médecins, enquête Emploi de l'Insee, Système national interrégimes - Snir - diffusé par la Cnamts, données de la Carmf) permet d'aboutir à une estimation du nombre de médecins en activité. Les comparaisons tiennent compte des différences de champ et de mode de calcul des divers acteurs. L'estimation présentée ici réconcilie ces sources divergentes sur les effectifs globaux.

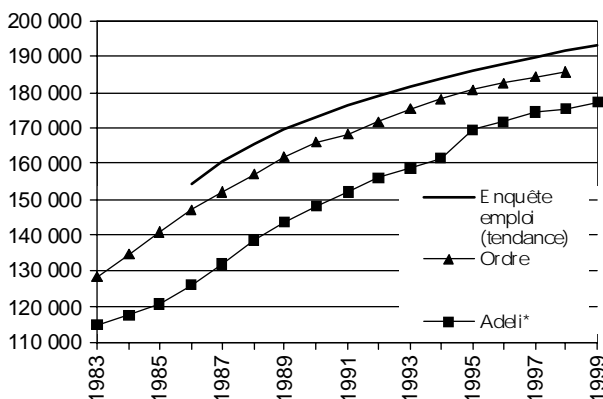
L'estimation qui a servi de fondement à l'harmonisation des données opérée ici est issue de l'enquête Emploi de l'INSEE. L'évaluation s'appuie sur la déclaration des personnes interrogées à leur domicile, alors que les médecins fonctionnaires ne sont pas obligés de s'inscrire à l'Ordre et que nombre de médecins salariés ne sont pas encore pris en compte dans le répertoire administratif Adeli, notamment quand ils sont salariés des hôpitaux (tableau). Sont donc comptés ici les médecins déclarant exercer en France, qu'ils y aient ou non obtenu leur diplôme, ainsi que les médecins qui viennent d'achever leurs études et effectuent des remplacements dans l'attente d'une installation définitive

Malgré une estimation vraisemblable au niveau global, l'enquête Emploi de l'Insee reste toutefois imprécise et ne peut être utilisée au-delà de ce qui est présenté ici du fait de la faiblesse des effectifs enquêtés. Aussi le nombre de médecins ne peut-il être évalué qu'en tendance. De plus, la nomenclature retenue pour cette enquête diffère de celle habituellement utilisée par le ministère, l'Ordre des médecins, la Cnamts et les utilisateurs habituels des statistiques de démographie médicale. Seulement quatre postes sont en effet disponibles dans l'enquête Emploi (et dans le recensement général de la population) : libéraux généralistes, libéraux spécialistes, salariés hospitaliers, salariés non hospitaliers. Le nombre global de généralistes ne peut donc pas, par exemple, être estimé directement d'après cette source.

Les médecins libéraux sont en revanche assez précisément décomptés par le répertoire Adeli, avec un niveau proche de celui issu du Snir de la Cnamts (voir tableau). De plus, dans le cadre de la mise en place de la carte des professions de santé (CPS), une collaboration a été mise en œuvre entre le ministère et la Cnamts, afin de répercuter dans les fichiers de chacun des deux partenaires toutes les mises à jour effectuées soit dans le répertoire Adeli, soit dans les fichiers de la Cnamts (sur le champ des médecins libéraux exerçant en cabinet). À terme, les écarts qui subsistent entre les deux sources concernant la proportion de généralistes et de spécialistes devraient donc disparaître.

En définitive, le nombre de médecins est estimé de la façon suivante : le nombre total de médecins est évalué à 193 200 (estimation de l'enquête Emploi). Le nombre de médecins libéraux étant de 116 900 (Adeli, très proche de la Snir), les salariés sont donc 76 300, répartis entre 54 700 salariés hospitaliers et 21 600 salariés non hospitaliers, selon la structure estimée par l'enquête Emploi.

Effectifs totaux de médecins en activité



* À partir de 1995, les remplaçants sont comptabilisés dans les effectifs totaux.

Répartition des effectifs

Au 1 ^{er} janvier 1999	En niveau				En %		
	Enquête emploi	Adeli	Cnamts ¹	DREES	Enquête emploi	Adeli	DREES
Libéraux généralistes	68 000	67 300	64 800	67 300	35,2	38,0	34,8
Libéraux spécialistes	47 200	49 600	50 200	49 600	24,4	28,0	25,7
Ensemble libéraux	115 200	116 900	115 100	116 900	59,6	66,0	60,5
Salariés hospitaliers	55 900	42 000		54 700	28,9	23,7	28,3
Salariés non hospitaliers	22 100	18 200		21 600	11,4	10,3	11,2
Ensemble salariés	78 000	60 200		76 300	40,4	34,0	39,5
Total	193 200	177 100		193 200	100,0	100,0	100,0

1. À champ identique, c'est-à-dire y compris les 5 400 remplaçants et les 800 médecins biologistes libéraux inscrits au répertoire Adeli, mais non compris 4 600 praticiens hospitaliers plein temps ayant une activité libérale à l'hôpital. Ces derniers sont comptés parmi les salariés par le ministère de l'Emploi et de la solidarité. Les statistiques du Snir, publiées par la Cnamts, publiées selon le champ habituel, font état de 60 500 libéraux généralistes et 53 000 libéraux spécialistes, soit 113 500 médecins libéraux ayant eu une activité en 1998.

expliquent parfois ces importantes variations d'effectifs. L'accroissement du nombre de médecins biologistes (+70 % depuis 1990) et de médecins du travail et de santé publique (+127 %) s'explique ainsi par la mise en place de filières spécifiques lors de la réforme de l'internat en 1984, avec pour conséquence un afflux important de jeunes médecins. Au contraire, la baisse du nombre de gynécologues médicaux (-3 % de 1990 à 1999) n'est due qu'à la disparition de cette spécialité à la sortie de l'internat.

La proportion de salariés parmi les spécialistes atteint 50 % ...

Parallèlement à cette spécialisation accrue du corps médical, la proportion de médecins exclusivement salariés a fortement augmenté parmi les spécialistes, passant de 26 à 50 % entre 1973 et 1999 (graphique 2). Elle demeure toutefois plus faible dans les cinq régions situées le plus au sud de la France (tableau 2). 84% des médecins spécialistes salariés (sans activité libérale parallèle) exercent à l'hôpital, proportion stable depuis plusieurs années. Les autres grands secteurs d'activité des spécialistes salariés sont la médecine du travail et la santé publique.

La proportion de salariés varie énormément d'une spécialité à l'autre : de 8 % en gynécologie médicale à 84 % en médecine interne, et de 13 % en stomatologie à 56 % chez les médecins spécialisés en chirurgie générale (tableau 1).

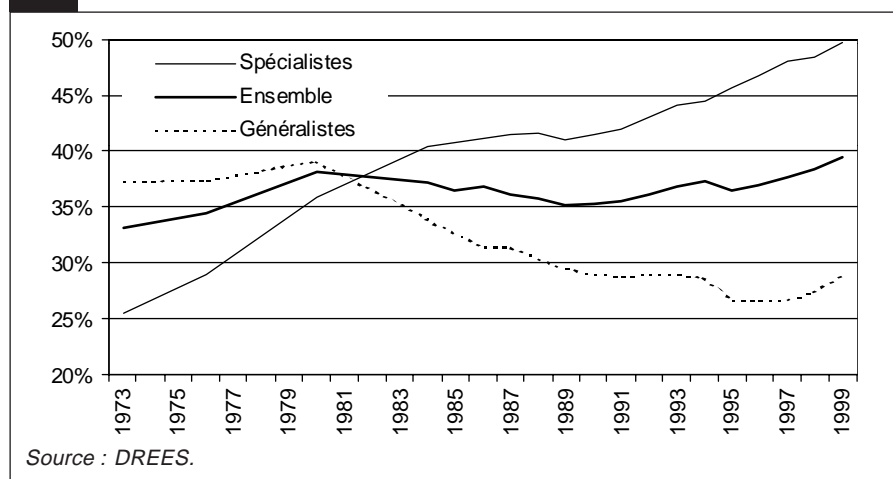
Dans certaines spécialités, particulièrement en psychiatrie, l'augmentation de la part des médecins salariés est due à la tendance qu'ont les médecins à débiter, davantage que par le passé, leur carrière à l'hôpital avant de s'installer en secteur libéral.

... et 30 % parmi les généralistes

La part des médecins salariés exclusifs parmi les généralistes s'accroît, s'établissant autour de 29 %

(graphique 2). Elle varie de 18 % en Aquitaine à 38 % en Île-de-France (tableau 2). Environ 51 % des généralistes salariés exercent une activité hospitalière. Les autres pratiquent la

G.02 évolution de la part des salariés parmi les médecins



T.02 effectifs de médecins par région (les défauts d'inscription dans Adeli sont corrigés en affectant un poids de redressement aux médecins salariés. Leur nombre est ainsi surestimé dans les régions où ils sont bien inscrits)

Région	Médecins généralistes		Médecins spécialistes		Ensemble des médecins		Densité Nombre pour 100 000 habitants
	Effectif	Part de salariés	Effectif	Part de salariés	Effectif	Part de salariés	
Alsace	2 740	29,4	3 119	56,4	5 859	43,8	339
Aquitaine	4 477	17,9	4 724	40,2	9 201	29,4	317
Auvergne	2 006	28,1	1 715	49,1	3 721	37,8	285
Bourgogne	2 308	28,3	2 062	49,6	4 370	38,4	272
Bretagne	4 335	26,6	4 297	54,5	8 632	40,5	297
Centre	3 220	26,3	3 288	52,2	6 508	39,4	267
Champagne-Ardenne	1 982	29,8	1 655	55,2	3 637	41,4	271
Corse	432	23,4	376	35,6	808	29,1	316
Franche-Comté	1 641	24,5	1 572	60,4	3 213	42,1	288
Île-de-France	20 968	38,2	25 297	48,1	46 265	43,6	423
Languedoc-Roussillon	3 990	20,3	4 042	41,9	8 032	31,2	350
Limousin	1 214	23,5	1 119	59,5	2 333	40,8	329
Lorraine	3 458	29,9	3 608	59,7	7 066	45,1	306
Midi-Pyrénées	4 454	23,7	4 752	45,8	9 206	35,1	361
Nord - Pas-de-Calais	6 383	29,3	5 168	56,0	11 551	41,3	289
Basse-Normandie	1 967	27,9	1 899	58,4	3 866	42,9	272
Haute-Normandie	2 415	24,6	2 385	54,3	4 800	39,3	270
Pays de la Loire	4 521	25,8	4 148	53,3	8 669	38,9	269
Picardie	2 553	29,1	2 125	59,3	4 678	42,9	252
Poitou-Charentes	2 597	26,7	2 136	50,2	4 733	37,3	289
Prov.-Alpes-Côte-d'Azur	8 383	24,8	9 514	38,8	17 897	32,3	398
Rhône-Alpes	8 844	30,1	9 310	51,9	18 154	41,3	322
France métropolitaine	94 889	29,0	98 311	49,7	193 200	39,5	331
DOM	1 867	24,9	1 324	43,0	3 191	32,5	192
France entière	96 756	28,9	99 635	49,6	196 391	39,4	327

Estimation DREES.

médecine scolaire et universitaire, ou travaillent dans les organismes de sécurité sociale, les dispensaires de soins, etc.

Le corps médical vieillit ...

En 1990, les médecins de moins de 40 ans représentaient 46 % du corps médical et étaient deux fois plus nombreux que les médecins de plus de 50 ans. La situation s'est aujourd'hui inversée : davantage de médecins ont désormais plus de 50 ans que moins de 40 ans (graphique 3). En neuf ans, l'âge moyen du corps médical a ainsi augmenté de 2,7 ans, atteignant 45,4 ans en 1999. Ce vieillissement a été de même ampleur chez les spécialistes et chez les généralistes. Leurs âges moyens au 1^{er} janvier 1999 sont respectivement de 46,2 ans et 44,5 ans.

L'âge moyen varie relativement peu d'une région à l'autre : de 44 ans dans le Nord - Pas-de-Calais à 46,5 ans en Île-de-France. La relative jeunesse du corps médical du Nord - Pas-de-Calais s'explique par

une augmentation de la part des médecins qui exercent dans cette région au sein des promotions récentes de diplômés : seulement 5,3 % des médecins diplômés dans les années 70 exercent dans cette région contre 6,8 % de ceux diplômés depuis 1990.

Les spécialités les plus touchées par le vieillissement sont la radiologie (+6 ans), la rééducation et réadaptation fonctionnelle (+4,4 ans), l'anesthésie-réanimation (+4,3 ans) et la dermatologie (+4 ans).

... et se féminise

La féminisation de la profession est en constante augmentation : entre 1984 et 1999 la proportion de femmes dans le corps médical est ainsi passée de 23 % à 36 % (tableau 1). Cette part est nettement plus forte en médecine salariée (47 %) que parmi les médecins exerçant en secteur libéral.

La part des femmes est voisine au sein des généralistes et des spécialistes (respectivement 35 et 36 % au 1^{er} janvier 1999). Les spécialités mé-

dicales (gynécologie médicale, dermatologie, pédiatrie, ...) sont dans l'ensemble davantage féminisées que les spécialités chirurgicales (tableau 1). Parmi ces dernières l'ophtalmologie (43 %) et la gynécologie-obstétrique (35 %) comptent les taux de féminisation les plus élevés. On ne trouve en revanche que 5 % de femmes parmi les spécialistes en chirurgie générale.

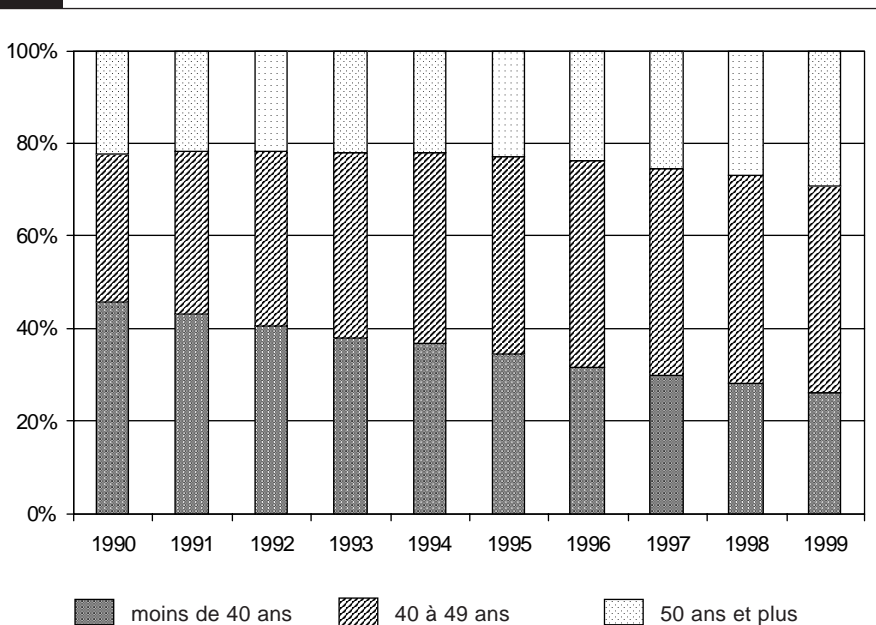
Les médecins demeurent inégalement répartis sur le territoire

Les densités médicales (nombre de médecins pour 100 000 habitants) varient de 252 pour la Picardie à 423 pour l'Île-de-France (tableau 2). La région Centre a la plus faible densité de généralistes tandis que la Picardie a la plus faible densité de spécialistes. À l'opposé, l'Île-de-France compte à la fois le plus grand nombre de généralistes et de spécialistes par habitant.

D'importantes disparités départementales existent en outre au sein des régions. En Île-de-France, il convient de distinguer Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, où les densités médicales sont très élevées, et les autres départements de la région. On compte ainsi 327 généralistes et 511 spécialistes pour 100 000 habitants à Paris alors que les densités médicales correspondantes de la Seine-et-Marne sont respectivement de 125 et de 113.

Les disparités géographiques sont particulièrement marquées parmi les médecins généralistes libéraux (exclusifs ou mixtes). Les départements aux plus fortes densités sont, en ce qui les concerne, Paris et la Haute-Vienne, les départements du sud de la côte atlantique et de la région Midi-Pyrénées ainsi que ceux du pourtour méditerranéen. À l'opposé, les départements limitrophes de l'Île-de-France comptent relativement peu de médecins généralistes. De tels écarts s'expliquent en partie par l'attrait des

G 03 répartition des médecins par tranche d'âge



Source : DREES.

régions côtières et ensoleillées mais également par l'importance et l'ancienneté des facultés de médecine. En effet, dans la mesure où les trois quarts des médecins généralistes exercent dans la région où ils ont obtenu leur diplôme, les lieux d'exercice et de formation des médecins généralistes sont en grande partie les mêmes (*Études et Résultats* n° 9, mars 1999).

41 % des médecins spécialistes sont salariés à l'hôpital (cette proportion n'est que de 15 % parmi les généralistes). Les disparités de densité des spécialistes sont de ce fait liées à la situation géographique des principaux établissements hospitaliers. Si l'attraction pour le Sud et le littoral a une moindre influence que dans le cas des généralistes, elle n'est pas négligeable pour autant. Les spécialistes libéraux sont ainsi relativement nombreux dans les départements du sud de la côte atlantique et du pourtour méditerranéen.

6 Les inégalités régionales de densités médicales se sont atténuées

Les cinq régions qui ont une densité totale en médecins supérieure à la moyenne nationale (Alsace, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) sont également celles qui ont enregistré un accroissement de leur densité moins rapide que l'accroissement moyen depuis 1989 (graphique 4). Les densités médicales de toutes les autres régions, sauf l'Aquitaine, l'Auvergne et la Corse, se sont également rapprochées de la moyenne durant la même période.

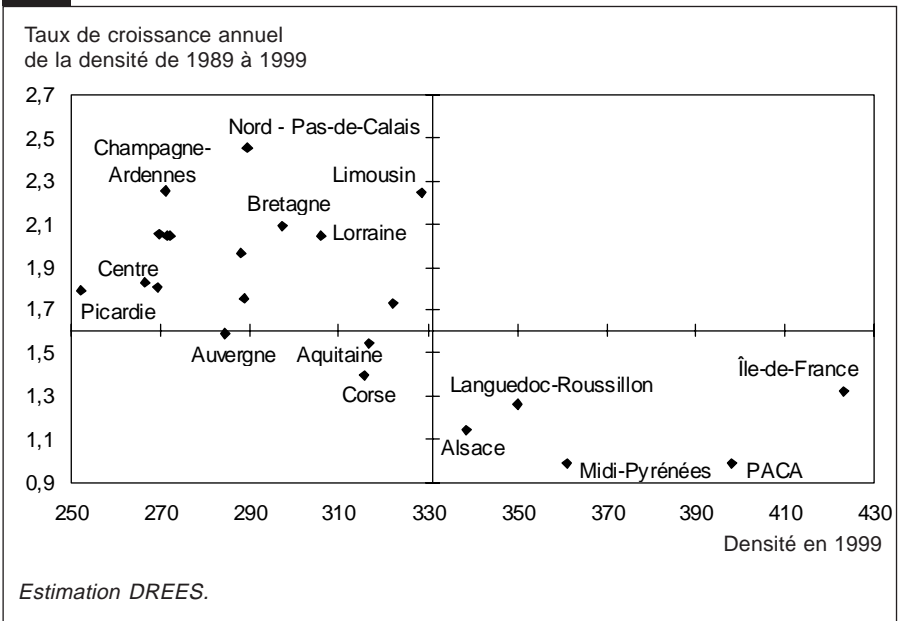
Les médecins travaillent en moyenne plus de 50 heures par semaine

Interrogés en 1999 sur leur durée du travail la semaine précédant l'enquête, les médecins à temps complet

déclarent travailler près de 53 heures par semaine. Ceux qui ont choisi le temps partiel affirment, quant à eux, travailler en moyenne 28 heures par semaine (tableau 3 et encadré 2 pour les définitions et la méthode de calcul du temps de travail). Ces durées sont restées à peu près stables depuis 1990.

La moitié des médecins travaillent entre 40 et 60 heures par semaine. Cette répartition dépend bien évidemment du choix du médecin en matière d'organisation de son temps de travail. La moitié des médecins à temps plein travaille en effet entre 45 et 60 heures par semaine, tandis que la moitié de ceux à temps partiel tra-

G.04 les régions selon la densité médicale et son taux de croissance entre 1989 et 1999

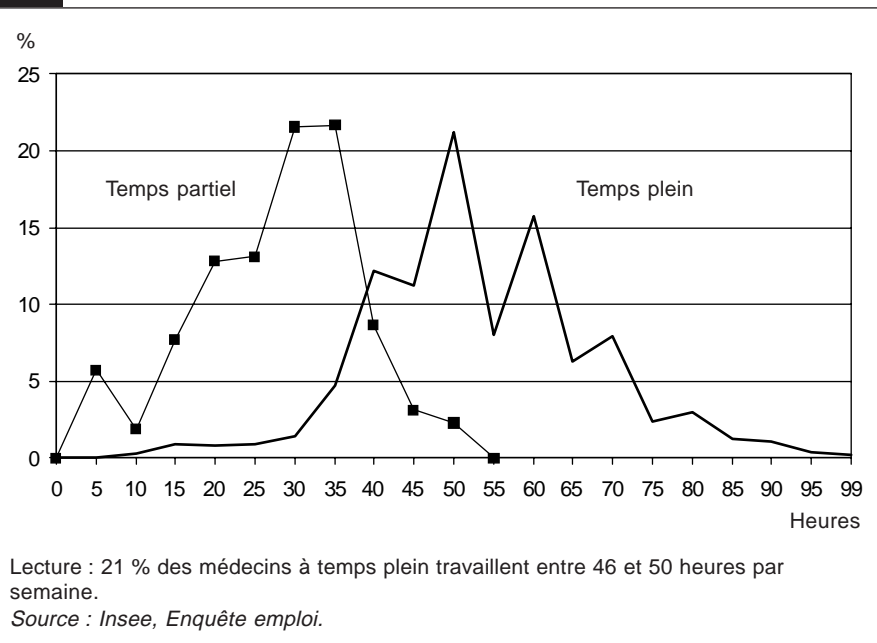


T.03 durée hebdomadaire de travail des médecins en janvier 1999

		Libéral généraliste	Libéral spécialiste	Salarié hospitalier	Salarié non hospitalier	Ensemble
Hommes	Temps complet	58,8	56,1	53,7	50,1	56,3
	Temps partiel	n.s.	27,2	n.s.	n.s.	25,8
	Ensemble	58,6	55,1	53,4	49,0	55,7
Femmes	Temps complet	51,3	41,7	46,6	43,5	45,8
	Temps partiel	33,9	28,5	26,3	24,3	27,7
	Ensemble	46,9	38,6	42,2	36,7	41,2
Ensemble	Temps complet	57,5	51,3	50,8	46,5	52,9
	Temps partiel	32,5	28,2	26,2	24,8	27,5
	Rural	56,7	52,3	44,4	40,6	51,9
	Villes	56,4	49,3	48,8	37,2	50,5
	Agg. parisienne	52,4	46,1	48,0	47,0	48,2
Ensemble	56,0	48,8	48,1	41,1	50,1	

Note : du fait de la taille de l'échantillon, les durées qui ne sont pas en gras doivent être interprétées avec précaution.
Source : INSEE, Enquête emploi.

G
05 répartition
de la durée hebdomadaire de travail



T
04 part des médecins à temps partiel
en janvier 1999 (en %)

		Libéral généraliste	Libéral spécialiste	Salarié hospitalier	Salarié non hospitalier	Ensemble
Hommes	- de 45 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1
	45 ans et +	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	2
	Ensemble	0	3	1	5	2
Femmes	- de 45 ans	24	35	25	45	31
	45 ans et +	28	15	15	23	19
	Ensemble	26	24	21	34	25
Ensemble	- de 45 ans	9	19	13	27	14
	45 ans et +	3	7	8	20	7
	Ensemble	6	11	10	24	11

Lecture : 31 % des médecins femmes de moins de 45 ans travaillent à temps partiel
Note : du fait de la taille de l'échantillon, les durées qui ne sont pas en gras doivent être interprétées avec précaution.
Source : Insee, enquête emploi.

T
05 proportion de médecins
qui travaillent...

En %	Habituellement	Parfois	Jamais	Total
...le soir	12	62	26	100
...la nuit	4	48	48	100
...le samedi	32	52	16	100
...le dimanche	4	61	35	100
...le samedi et le dimanche	4	61	35	100

Lecture : 12 % des médecins travaillent habituellement le soir.
Source : Insee, enquête emploi 1999.

vaille entre 20 et 32 heures par semaine (graphique 5).

Les hommes à temps complet travaillent en moyenne dix heures de plus que les femmes à temps complet. L'âge ne semble, en revanche, pas jouer significativement sur la durée moyenne de travail : si globalement, en 1999, les médecins de moins de 45 ans travaillent trois heures de moins que leurs confrères plus âgés, c'est avant tout parce que la proportion de femmes est plus élevée parmi les jeunes médecins.

Les généralistes libéraux ont des semaines plus chargées que leurs confrères spécialistes ou salariés

Les généralistes libéraux déclarent travailler en moyenne 56 heures par semaine. Qu'ils soient à temps complet ou partiel, hommes ou femmes, qu'ils exercent à la campagne, en ville ou en agglomération parisienne, leur semaine de travail apparaît nettement plus chargée que celle de leurs confrères (tableau 3). En moyenne, les spécialistes libéraux et les médecins salariés hospitaliers travaillent en effet entre 48 et 49 heures et les salariés non hospitaliers autour de 41 heures par semaine. Sur dix ans, seule la durée de travail de ces derniers semble augmenter (elle était de 36 heures en moyenne au début de la décennie), conséquence de l'augmentation de la part de ces médecins travaillant à temps plein.

Un médecin sur dix travaille à temps partiel

Tous secteurs d'activité confondus, le temps partiel reste extrêmement rare chez les hommes (2 % en 1999), tandis que le quart des femmes médecins a choisi ce type d'horaire (tableau 4). Cette situation évolue très peu, mise à part la légère augmentation du temps partiel chez les femmes âgées de plus de 45 ans et chez les femmes spécialistes exerçant

en secteur libéral. Un peu plus de 15 % des médecins à temps partiel aimeraient travailler plus, dont la moitié à temps plein. Ce sont essentiellement des médecins en début de carrière.

Plus de la moitié des médecins travaillent parfois le soir ou la nuit

Ces semaines chargées se déroulent dans des conditions qui, souvent, pèsent sur la pratique du métier. Ainsi, les médecins n'indiquent avoir des horaires réguliers que dans 40 % des cas. Trois quarts d'entre eux travaillent le soir (habituellement ou seulement parfois), la moitié la nuit, et seulement un médecin sur trois ne travaille jamais le week-end (tableau 5). Ces contraintes sont beaucoup moins fortes pour les médecins qui ont choisi de travailler à temps partiel : 45 % d'entre eux travaillent habituellement ou parfois le soir, 12 % la nuit, et 70 % ne travaillent jamais le week-end. ●

E•2

Le temps de travail des médecins dans l'enquête emploi de l'Insee

Le travail à temps partiel est habituellement appréhendé dans l'enquête *Emploi* par la question : « Dans sa profession principale, M... travaille-t-il à temps complet ou à temps partiel ? ». Dans le cas des médecins, la profession principale peut s'entendre au sens d'une activité salariée à l'hôpital, à laquelle s'ajoute une activité annexe d'enseignement ou de pratique en cabinet. Ces activités annexes doivent, dans le cas des médecins, être considérées comme une autre forme de l'activité principale mais en aucun cas comme un travail supplémentaire à temps partiel. Ne sont donc comptés, dans cette étude, comme médecins ayant opté pour le temps partiel que ceux qui déclarent travailler à temps partiel dans leur activité principale, et n'exerçant pas régulièrement d'autres activités médicales ou d'enseignement.

Par ailleurs, 40 % des médecins déclarent avoir des horaires qui ne sont pas les mêmes tous les jours. La durée hebdomadaire de travail considérée dans cette étude est la réponse donnée à la question : « la semaine dernière (du lundi au dimanche) combien d'heures de travail M... a-t-il réellement accompli dans sa profession principale ? ». Cela comprend les heures supplémentaires réellement accomplies (donc incluant les gardes et astreintes), mais, non compris les heures payées non accomplies, le temps de trajet domicile-travail, les pauses repas, les heures perdues pour cause de maladie, congé, etc. Aux heures accomplies dans le cadre de l'activité principale, on a ajouté les heures effectuées dans le cadre de l'activité secondaire lorsque celle-ci existe, qu'elle est régulière à longueur d'année et liée à une activité médicale ou d'enseignement.

Si la semaine précédant l'enquête, le médecin n'a pas travaillé pour cause de congé ou de maladie, la durée hebdomadaire prise en compte est la réponse à la question : « Quel nombre d'heures M... effectue-t-il habituellement par semaine ? », pour ceux qui ont répondu à cette question.